

ANNEXE N° 4 TER (nouvelle) à la circulaire n° 09 du 19 juin 2024

BAREME ET ECHEANCE DES CREDITS A MOYEN TERME
FINANCANT L'AQUACULTURE

Spéculation	Capacité de production du projet	Barème d'intervention En Milliers de dinars*	Echéance En mois
❖ Elevage de poissons en cages <ul style="list-style-type: none">• Achat d'alevins• Frais d'élevage et d'assurance	1000 tonnes	2140	24
		10500	24
❖ Elevage de coquillages - Huître <ul style="list-style-type: none">• Achat d'alevins• Frais d'élevage et d'assurance - Moule <ul style="list-style-type: none">• Achat d'alevins• Frais d'élevage et d'assurance	100 tonnes	70	24
		266	24
		105	24
		266	24

* Ce barème constitue un plafond. Le montant du crédit dispensé doit être modulé en fonction des dépenses à engager et des rendements réalisés.